

Vers la création d'un Conseil consultatif

Trop dépendantes de la bonne volonté des municipalités, des associations d'histoire locale réclament la création d'une instance de contrôle et de concertation pour les 55 communes du Grand Lyon

C'EST AVANT toute chose un collectif de passionnés. Des mordus de vieilles pierres, férus d'églises de style ouvrier et autres fermes en pisé dont ils sont convaincus qu'elles sont « l'âme d'un village », « le témoignage de l'histoire d'une ville ou d'une communauté ». Alors que les 20^e journées du Patrimoine se déroulent ce week-end, les associations d'histoire locale sont une fois de plus sur le pont. Des bénévoles qui, aux quatre coins de l'agglomération, livrent au public le fruit de leurs recherches et se plaisent à raconter les destinées des grands noms ou quidam de leur commune.

Un projet de texte

Cependant, ces Journées du patrimoine 2004 ne ressemblent pas tout à fait aux précédentes. Elles succèdent à la signature en mars dernier par une dizaine d'associations d'histoire locale de l'Est de l'agglomération d'un projet de texte pour l'établissement d'une charte du patrimoine et d'environnement applicable aux 55 communes du Grand Lyon.

Objectif : la création d'un conseil consultatif, chargé de statuer sur les projets contestés de destruction comme sur le bien-fondé de futures constructions. Présidé par Gérard Collomb, ce conseil serait notamment composé de spécialistes (historiens, représentants de la DRAC, archivistes) et de commissions spécifiques à chaque type de patrimoine (industriel, agricole, hospitalier,



Une dizaine d'associations composent le collectif qui a signé le projet de charte en mars dernier/ Photo D. R.

militaire). Le principe du conseil consultatif répond au « mécontentement » de nombre d'associations, déjà exprimé lors des 2^e États généraux du Patrimoine, en janvier à la Communauté urbaine.

Reconnaissance et concertation

L'absence d'interlocuteurs référents au Grand Lyon, le peu d'intérêt manifesté par certaines municipalités pour la sauvegarde du patrimoine, une certaine méconnaissance également justifient en effet la création d'une telle instance. Dans une lettre à Gérard Collomb, le collectif insiste sur la nécessité de sauvegarder le patrimoine, « pas seulement composé de vieilles pierres » et pas uniquement lyonnais. « Nous voulons aussi montrer que l'Est de l'agglomération, ce ne sont pas que des cités et des HLM », souligne un membre de l'association Dauphi Bron. Alors qu'elles portent à bout de bras ce grand chantier

qu'est la conservation et la valorisation des patrimoines locaux, les associations espèrent une réponse politique forte à leurs attentes.

Comment savoir où l'on va ?

Et davantage de concertation. « Concernant les destructions, certains dossiers exigent que l'on se mette autour d'une table », souligne Danièle Coste, présidente de Mémoires corbasiennes. Annie Guillemot, à Bron, Yves Blein, à Feyzin, sont parmi les maires dits « référents », chargés de transmettre les propositions du collectif à Gérard Collomb. Une mission surveillée de près par des associations inquiètes, qui s'interrogent : « Si l'on ne sait pas d'où l'on vient, comment savoir où l'on va ? »

>Contact : Viniciacum, tel. : 04.72.90.43.86

EM. B.